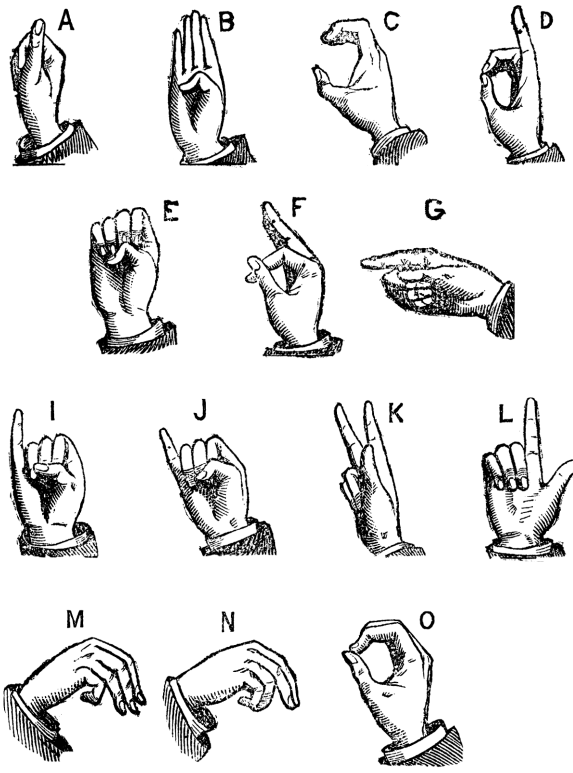
Enseigner autrement

Les doigts pour compter, les mains pour parler



Théo et les petites mains

Théo est un petit garçon charmant, rieur et aventureux. Ses grands yeux sombres portent sur le monde un regard conquérant de preux chevalier à la cape de feutrine et l'épée de bois.

Théo est sourd de naissance. Son handicap a été détecté très tôt, et à 2 ans, on lui a placé un implant cochléaire qui lui permet de capter quelques sons. Et d'un seul côté, parce que le matériel et l'opération coûtent très cher.

Théo ne peut pas apprendre à parler, il n'entend pas les mots doux que sa maman lui murmure depuis toujours. Il a toutefois besoin de communiquer, comme chaque être humain. Alors sa maman décide d'apprendre la langue des signes, avec lui. Les petites mains de Théo ne sont pas encore très adroites, et l'apprentissage est difficile, après une longue journée d'école. Pour sûr, s'il avait pu dès la crèche apprendre à s'exprimer par signes, la vie serait plus simple aujourd'hui !

Quand vient l'heure de l'entrée en maternelle, Théo entre à l'Institut Sainte-Marie, la première école en Belgique à avoir développé un enseignement bilingue langue française – langue des signes.

Dans la classe, il y a deux institutrices. L'une parle avec sa bouche, l'autre avec ses mains. Toutes les deux sont là pour accompagner tous les enfants, quelle que soit la langue qu'ils utilisent, et leur apprendre comme à chaque écolier, tant le savoir que les règles de la vie en groupe.

L'école, c'est l'étape essentielle, pour apprendre, pour se socialiser, pour jouer aussi. A la récré, on réinvente le monde avec ses camarades, on réécrit les règles du jeu,... En mimant, et plus tard en signant, Théo et ses camarades apprennent le langage commun, essentiel, qui leur permet d'appréhender et interagir avec le monde qui les entoure.

Marine et l'école de la différence

Marine a 14 ans, elle est en 3e secondaire. Jusqu'à l'an passé, elle était en classe d'immersion en langue des signes. Marine raconte « son expérience avec les sourds » en souriant... Pour elle, pas de doute, la langue des signes, ça aide vachement pour retenir la signification de « symétrie orthogonale » ! Et puis, ces petits gestes attribués à chacun en guise de surnom, ces heures passées à apprendre à vivre avec l'autre, qui parle autrement mais rit des mêmes choses, ça crée des liens uniques au sein d'une classe... Les anecdotes fusent, de situations cocasses en souvenirs tendres. On sent, sous-jacentes à ces histoire en sourires, l'ouverture à la différence, l'acceptation de l'autre tel qu'il est, l'école de la tolérance. La jeune fille raconte aussi les camarades des autres classes surpris de voir un élève signer dans la cour de récré, ou ceux, nouvellement arrivés dans l'école, et sans doute moins respectueux, qui singent élèves et professeurs, perturbant le cours et l'entente collégiale. Et Marine de défendre ses camarades, sourds ou pas, de donner un coup de pouce pour traduire, en regrettant l'absence dans sa classe actuelle, d'un support gestuel pour retenir ses leçons...

NOUVEAU

À la crèche aussi !

La situation actuelle permet donc aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui signent de suivre un cursus scolaire qui tient compte de leur langue des maternelles au niveau universitaire. La Ville de Namur, sensibilisée par l'asbl Ecole et Surdité, a depuis la rentrée franchi une étape de plus, en engageant une accueillante bilingue à mi-temps au sein de la crèche Piconette.

La crèche, qui accueillait jusqu'alors 24 enfants dont un sourd, peut désormais, grâce à cet engagement, accueillir 4 ou cinq enfants de plus, sourds ou malentendants.

Crèche Piconette

rue des Brasseurs 109
5000 NAMUR
Tél. : 081/22 84 89







Françoise et les mathématiques

Françoise est professeur de mathématiques, en langue des signes. Elle prend en charge les élèves de secondaire, dont Gilles, le premier enfant sourd accueilli à Sainte-Marie.
Au cours d'informatique, Françoise jongle littéralement avec les langages, passant des explications verbales aux signes. Heureusement, Gilles est très vif, très désireux d'apprendre, et son appareillage lui permet de suivre les principales explications parlées, au prix d'une grande fatigue toutefois.
Par contre, il perd toute la convivialité de l'apprentissage en groupe et des débats.
Car il apparaît clairement que la scolarité apporte aux enfants bien plus qu'une langue. En leur donnant l'outil du langage, les professeurs qui prennent en charge les enfants sourds au sein des classes mixtes leur permettent de bénéficier de la même formation que les entendants, certes.
Ils leur offrent aussi de pouvoir trouver leur place au sein d'un groupe, ils les accueillent au sein de la société, sur un pied d'égalité, chacun dans sa langue ...
Cette pratique, les enseignants doivent l'inventer au fil de la scolarité de leurs élèves. Les programmes des matières à étudier dans l'enseignement spécial diffèrent de ceux de l'enseignement général. Et surtout, la structure de la langue des signes est totalement différente de celle de la langue française.
Mais les budgets sont serrés, les statuts précaires, et il n'est pas toujours possible de garantir la présence de deux professeurs par classe.
Dans la classe de mathématiques, où l'approche conceptuelle passe beaucoup par l'écrit, d'autres difficultés se posent. Il n'existe aucun dictionnaire de langue des signes, et les signes viennent parfois à manquer.
Pour faire face à ces difficultés, et souvent même les précéder, les professeurs signants collaborent avec une équipe de chercheurs en linguistique de l'Université de Namur. Ensemble, ils adaptent le contenu pédagogique, évaluent les difficultés d'enseigner, élaborent des outils spécifiques. Et c'est sans doute ce qui rend l'expérience aussi passionnante : tous les intervenants semblent animés de cette petite étincelle d'humanité en plus, qui pousse à chercher mieux, autrement, plus loin, pour donner aux enfants la chance de se construire dans un monde où la différence n'est pas toujours acceptée.

École et Surdité asbl – Rue du Président, 26 à 5000 Namur
www.ecoleetsurdite.be

Université de Namur - Département de langues et littératures françaises et romanes - rue de Bruxelles 61, 5000 Namur
081 72 41 44 – www.fundp.ac.bes

MAIS **ENCORE**

Plusieurs projets, activités ou institutions namuroises portent une attention particulière à l'intégration des personnes sourdes ou malentendantes.

À la piscine

À raison de deux samedis par mois, l'activité, organisée par le Collectif Recherche et Expression, en collaboration avec la cellule Insersports de la Ville, se tient de 11 à 12h à la Piscine de Jambes, rue d'Enhaive 148. Le projet "piscine" permet à des enfants sourds et malentendants âgés entre 5 et 12 ans de s'approprier les techniques de base de la natation.
Infos : CREE - 071/50 35 30
sophie.strykers@creeasbl.be – www.creeasbl.be

À la bibliothèque

L'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones (APEDAF), la Maison du Conte et la Bibliothèque communale de Namur proposent des séances de conte destinées aux enfants sourds et entendants et à leurs proches. Les prochains rendez-vous des bébés (0 à 3 ans) sont fixés les 13 janvier, 17 mars, 16 juin 2013. Les bambins (4 ans et plus) seront accueillis lors des séances du 16 décembre, 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 9 juin.
Infos : Bibliothèque communale de Namur - Venelle des Capucins,6 à 5000 Namur - 081/24 64 40
www.ville.namur.be/bibliotheque/
APEDAF - 02/644 66 77 - www.apedaf.be

Chuuut Party à l'Hémisphère Sud

La Chuuut Party est une soirée silencieuse durant laquelle il est interdit de parler. Seuls l'écrit, les gestes et les mimiques sont permis. Par ces moyens silencieux, on se fait connaissance, on sympathise et - pourquoi pas ? - des amitiés se lient. Ces soirées thématiques offrent aux sourds, malentendants et entendants la possibilité de communiquer dans une convivialité toute silencieuse.
Infos : Les Silencieuses Namuroises
http://chuuut-party.over-blog.com

À la maison communale

Les personnes sourdes ou malentendantes qui doivent effectuer des démarches auprès de l'administration communale peuvent demander la présence d'un interprète en langue des signes, sur rendez-vous uniquement. Les demandes peuvent être introduites par mail à information@ville.namur.be

SISW (Service d'interprétariat des Sourds de Wallonie)
Rue des croisiers 9,
3ème étage
5000 NAMUR
081/26 05 05
www.sisw.be

